

Le fondement de la traduction islamique est le système des équivalences

Toute l'activité traduisante en islam tourne autour du choix juste des équivalents arabe/français.

L'équivalence des mots entre deux langues équivaut à la synonymie entre des mots d'une même langue.

Le traducteur islamique, une fois qu'il atteint à la maîtrise du système des équivalences, la traduction du Texte lui sera beaucoup plus aisée à réaliser.

Le reste de sa tâche se limitera à la reconstitution du Texte arabe en français par la mise en œuvre des règles de réécriture française (syntaxe, grammaire, ponctuation, etc.).

Au fait, la ponctuation joue un rôle primordial sur deux pôles bien distincts mais complémentaires.

Le premier joue sur le plan stylistique, c'est-à-dire euphonique.

Le second touche en profondeur au plan sémantique, plan du sens.

La ponctuation crée effectivement du son et du sens.

Elle donne une allure au texte plus rigoureuse et plus attractive.

Dr Aboû Fahima 'Abd Ar-Rahmân AYAD.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/9988-2/>

<https://t.me/Linguistiqueetislam>